

Cette notice a été réalisée dans le cadre d'une revue de la littérature sur les jeux d'argent dans le domaine des sciences humaines. Il s'agit d'un projet du GREA, sur un mandat du PILDJ, réalisé sous la direction de Claudia Dubuis, docteure en anthropologie de l'Université de Neuchâtel.



Le coût social du jeu excessif

L'estimation du coût social d'une dépendance permet d'appréhender la perte de ressources et de bien-être qu'elle génère pour la société. Le coût social se compose de trois types de coûts : les coûts directs, les coûts indirects et les coûts intangibles.

Les coûts **directs** représentent les sommes qui sont allouées à la réparation des dommages générés par les jeux d'argent. Il s'agit principalement des frais de traitement de cette dépendance mais ils regroupent également toutes les ressources mobilisées pour réparer ou prévenir les dommages liés à cette addiction, notamment les frais de justice et de prévention. En Suisse, les coûts directs médicaux ont été estimés à 8,5 millions de francs par année¹.

Les coûts **indirects** regroupent les pertes de production que le jeu excessif peut engendrer. Ces pertes de production peuvent en effet être vues comme un « manque à gagner » pour la société. Dans le cas du jeu, un joueur excessif pourrait voir sa productivité au travail diminuer, par exemple au travers d'une perte de concentration au travail. D'autre part, dans certains cas, la dépendance au jeu peut entraîner des arrêts de travail temporaires. Enfin, dans les cas les plus graves, la détresse psychologique peut également conduire au suicide. Ainsi, les coûts indirects estiment la perte de production liée à ces différentes situations. Dans le cadre de la Suisse, ces coûts ont été estimés entre 430 et 450 millions de francs par année.

Enfin, les coûts **intangibles** estiment monétairement la perte de qualité de vie du joueur excessif ou des proches. En effet, les soucis financiers, les problèmes conjugaux et le stress liés à cette addiction génèrent une perte significative de qualité de vie pour les personnes touchées. Si ce sont les coûts les moins « palpables », ils restent très importants puisque ces derniers représentent entre 20% et 30% du coût social du jeu excessif en Suisse, soit entre 115 et 190 millions de francs.

En Suisse, le coût social total annuel de la dépendance au jeu est estimé entre 550 et 650 millions. Au niveau individuel, cela représente annuellement entre 15'200 et 17'400 francs par joueur pathologique. En comparaison avec d'autres addictions, ce chiffre est passablement similaire à une personne souffrant d'abus d'alcool mais plus de trois fois supérieur à celui d'un fumeur.

© Dimitri Kohler, PhD, Chef de projets scientifiques, Observatoire suisse de la santé (Obsan), 2015

Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel

Pour en savoir plus :

Jeanrenaud, C.; M. Gay; D. Kohler, et al.

2012 *Le coût social du jeu excessif en Suisse*. Neuchâtel, Lausanne : Institut de recherches économiques; Centre du jeu excessif.

¹https://www2.unine.ch/files/content/sites/irene/files/shared/documents/irene%20media/Le_co%C3%BBt_social_du_jeu_excessif_en_Suisse.pdf